

INSUFLAIR 600 + SURPRESS 2

Injecteur d'air à flotteur

Fiche Technique



Description

- Fonctionnement avec ou sans aspiration.
- Pour réservoir d'eau de 100 à 1000 litres, maxi 10 bar, quelles que soient les conditions d'aspiration - puits - bâches - pression de ville - (type 600) et jusqu'à 2000 litres (type Surpress 2).
- Livré avec tube tressé inox 8/10 de 1,5 m (type 600) ou 0,3 m tube tressé inox 10/12 (type Surpress 2).



INSUFLAIR 600 + SURPRESS 2

Injecteur d'air à flotteur

Type	Réservoir	Réf.
Insuflair 600	1 000 L	149B5373
Surpress 2	2 000 L	149B5374

Capacités de réservoirs à ne pas dépasser pour chaque appareil en fonction de la pression d'arrêt du groupe :

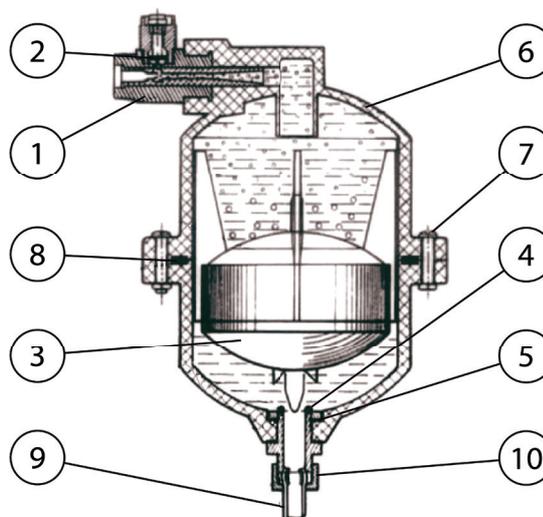
Type	3 à 6 bar	7 à 10 bar
Insuflair 600	1 000 L	750 L
Surpress 2	2 000 L	1 500 L

Caractéristiques techniques

Température d'utilisation	0 °C à 40 °C
Pression de fonctionnement admissible (PFA) en eau	10 bar
Raccordement	Mâle 1/2, filetages gaz cylindriques G (BSP)
Fluides admis	Eaux claires

Nomenclature et matériaux

N°	Désignation
1	Injecteur 15/21 et corps supérieur (pièces solidaires)
2	Soupape de prise d'air
3	Flotteur
4	Joint du flotteur
5	Siège du flotteur
6	Corps supérieur
7	Vis (10)
8	Joint torique
9	Tube tressé inox 8/10 de 1,50 m
10	Raccord du tube



Agréments

Normes / Réglementation :

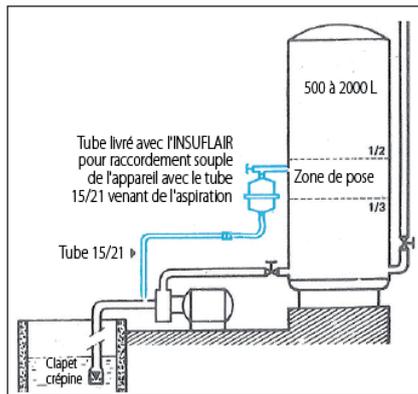
Raccordements filetages NF EN ISO 228-1

Installation (SURPRESS II)

• Montage courant sur puits ou bache enterrée

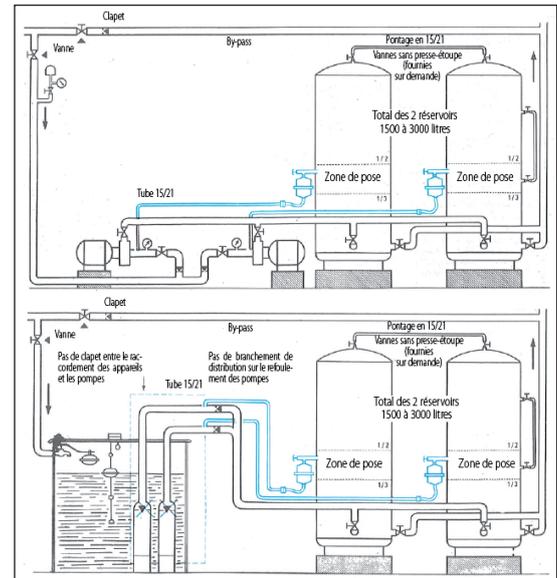
IMPÉRATIF : pas de clapet entre pompe et réservoir, sauf s'il s'agit d'un clapet non étanche utilisé comme anti-bélier. En position fermée, le passage sera au moins de \varnothing 6 mm.

A : Tube livré avec l'INSUFLAIR pour raccordement souple de l'appareil avec le tube venant de l'aspiration.

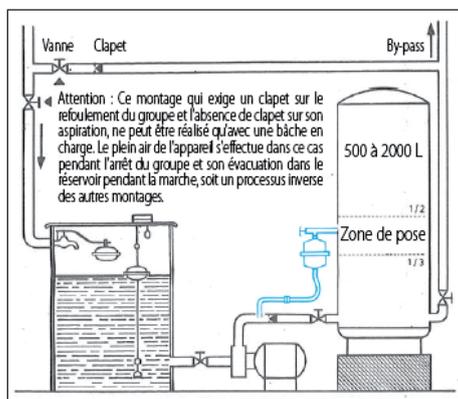


• Montage sur bache alimentée par réseau de ville

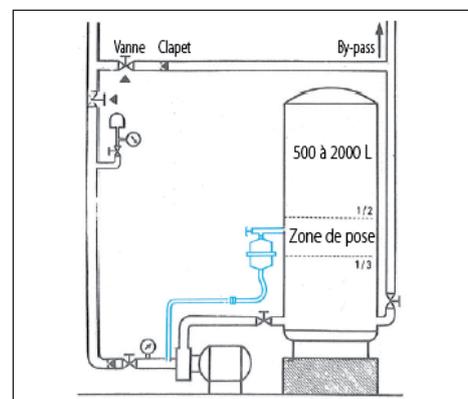
Si la pression de ville est plus élevée que prévue, fermer progressivement la vanne d'aspiration de chaque pompe (pendant qu'elle tourne) jusqu'à ce que le manomètre placé entre la vanne et la pompe indique environ la moitié de la pression du réservoir. (Les vannes sur les refoulements doivent être ouvertes complètement).



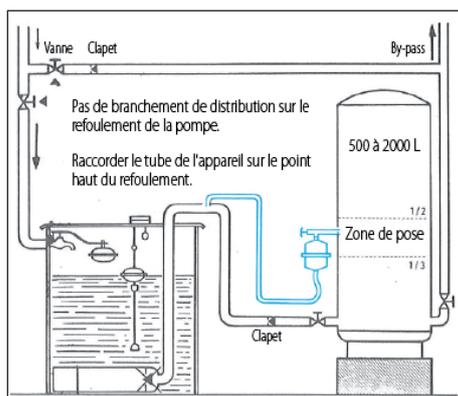
• Montage avec bache en charge sur la pompe



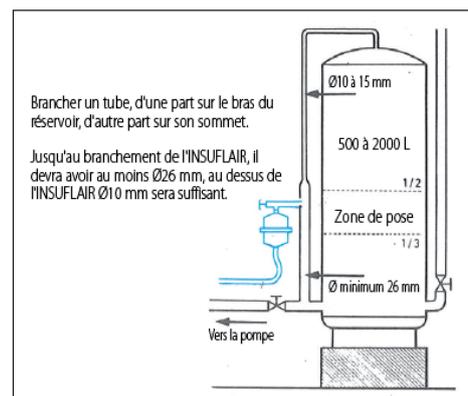
• Montage sur bache alimentée par réseau de ville



• Montage sur réservoir non pourvu de raccord dans la zone de branchement



• Montage direct sur pression de ville

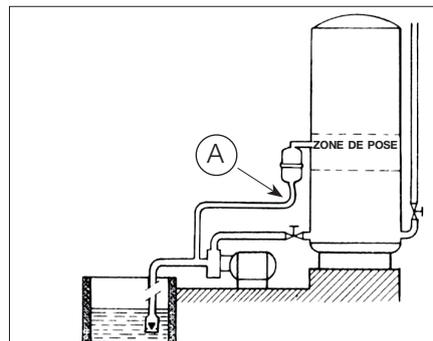


Installation (600)

• Montage courant sur puits ou bêche enterrée

IMPÉRATIF : pas de clapet entre pompe et réservoir, sauf s'il s'agit d'un clapet non étanche utilisé comme anti-bélier. En position fermée, le passage sera au moins de \varnothing 6 mm.

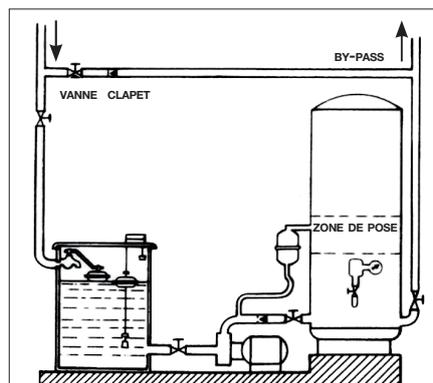
A : Tube livré avec l'INSUFLAIR pour raccordement de l'appareil sur l'aspiration.



• Montage sur bêche alimentée par réseau de ville

ATTENTION : Ce montage qui exige un clapet sur le refoulement du groupe et l'absence de clapet sur son aspiration, ne peut être réalisé qu'avec une bêche en charge.

Le plein air de l'appareil s'effectue dans ce cas pendant l'arrêt du groupe et son évacuation dans le réservoir pendant la marche, soit un processus inverse des autres montages.

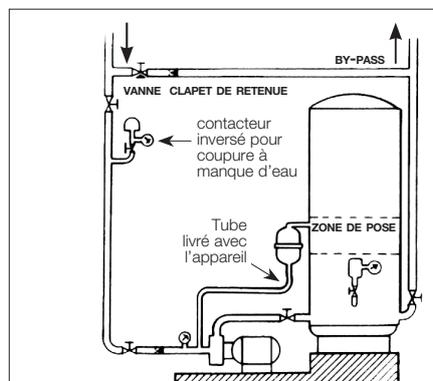


• Montage direct sur réseau de ville

IMPÉRATIF : la pression de marche MOYENNE du groupe doit être au moins le double de la pression de ville.

Exemple : Pour une pression de ville de 3 bar, la pression de marche du groupe doit être au moins de 5,5/6,5 bar.

Toutefois, si cette condition ne peut être remplie, on peut freiner l'aspiration par une vanne en fermant celle-ci (pendant que la pompe tourne) jusqu'à ce que le manomètre placé entre cette vanne et la pompe indique environ la MOITIÉ de la pression du réservoir. Il est conseillé d'enlever ensuite le volant de la vanne afin de diminuer les risques de déréglage.



Les descriptions, photographies et illustrations contenues dans cette fiche technique sont fournies seulement à titre informatif et ne sont pas contractuelles. Socla se réserve le droit d'apporter toute modification technique ou esthétique à ses produits sans aucun avertissement préalable. Garantie : toutes les ventes ou contrats de vente sont expressément conditionnés à l'acceptation par l'acheteur des conditions générales de vente Socla figurant sur notre site internet. Socla s'oppose ainsi à toute autre modalité, différente ou additionnelle des modalités Socla, quel que soit le support de communication de l'acheteur dans laquelle elle est contenue ainsi que sa forme, à moins d'un accord écrit spécifique signé par un dirigeant de Socla.



A WATTS Brand

Socla sas

365 rue du Lieutenant Putier • 71530 Virey-Le-Grand • France

Tél. +33 03 85 97 42 00 • Fax +33 03 85 97 42 42

contact@wattswater.com • www.socla.com

ISO 9001 version 2015 / ISO 18001